

ANNONCES.

ESTURGEONS, chez PERET, rue Ste-Ursule.

Une respectable maison de COLOGNE cherche un BON ET SOLIDE VOYAGEUR, pour le débit de ses vins de RUIN ET MOSELLE en Belgique, ayant déjà voyagé dans cette partie, et connaissant cette branche de commerce.

A LOUER UN BEAU ET GRAND QUARTIER, avec remise et écurie, le tout indépendant, rue Fond St-Servais, N° 478.

QUARTIER A LOUER situé au commencement de la rue sur la Fontaine, et composé de 2 pièces au rez-de-chaussée, 3 chambres, cave et verger, etc. — S'adresser faubourg St.-Gilles, n° 205.

BELLE et BONNE MAISON à LOUER pour la St.-Jean, située à Liège, rue Souverain-Pont, n° 551. — S'adresser rue Agimont, n° 118.

Vente

BELLE FERME.

LUNDI 25 JUIN 1858, à une heure de l'après-midi, IL SERA PROCÉDÉ,

En l'étude et par le ministère de M^r DEMONCEAU, notaire à HERVE, à la VENTE

d'une belle ferme,

Située en lieu dit Brebonne, commune de CHARNEUX, canton de Herve, composée de bâtiments d'habitation, d'exploitation et environ sept hectares de prairies fond de 1^{re} classe, joignant aux propriétés de MM. Xhibitte, Goutmann, Dasse et autres.

Il sera accordé de grandes facilités pour le paiement. S'adresser audit notaire. 918

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

hospices civils de Liège

EN ADJUDICATION

AU RABAIS, SUR SIMPLES SOUMISSIONS CACHETÉES, A la salle de ses Séances, LE MERCREDI 27 JUIN 1858,

LA FOURNITURE DES OBJETS CI-APRÈS,

NECESSAIRES A SES ÉTABLISSEMENTS PENDANT LES SIX DERNIERS MOIS DE L'ANNEE 1858 ET PENDANT LES SIX PREMIERS DE CELLE 1859,

- 1^o. Café chérifon blanc; 2^o. Sucre blanc en pain, première qualité; 3^o. Riz nouveau de la caroline; 4^o. Sel blanc au poids; 5^o. Huile d'œillette nouvelle et de bon goût; 6^o. Huile épurée dite de quinquet; 7^o. Amidon blanc; 8^o. Genévre de 18 degrés et de bon goût; 9^o. Chandelles de suif moulées; 10^o. et pièces de Serpillière (Draps de maison.) Le prix de chaque article devra être désigné en toutes lettres. Les soumissions devront être remises au plus tard, le jour de l'adjudication avant midi au secrétariat de la dite commission ou l'on peut voir, tous les jours de 9 à 5 heures, le cahier des charges.

Véritable Essence

CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE DE BRETON, PHARMACIEN, RUE D'ARGENTEUIL, 51, A PARIS.

Une longue expérience a prouvé qu'aucun remède n'était comparable à cette ESSENCE POUR LA GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES, DES DARTRES, et généralement de toutes les maladies qui sont dues à une acreté ou à un vice du sang. Véritable sudorifique, dépuratif par excellence, elle est la seule reconnue spécifique par les premiers docteurs de Paris, pour combattre avec succès les accidents qui suivent l'usage immodéré du mercure. 4 f. le flacon avec l'instruction. Dépôt chez M. Decamps, ph., rue de la Régence, à Liège, où se trouve aussi la Pommade du célèbre Dupuytren, contre la perte de la chevelure.

A VENDRE DE GRÉ-A-GRÉ, ET A UN PRIX TRÈS-AVANTAGEUX, Une bonne Maison,

Avec cour et bâtiment derrière, sise à Liège, rue St-Séverin, au fond de l'Empereur, n° 548. S'adresser en l'étude de Maître DEBEFVE, notaire, rue Sœurs-de-Hasque, n° 281, à Liège.

ADJUDICATION DÉFINITIVE. L'ANCIENNE SEIGNEURIE DE GRAINCHAMPS, au canton de Laroche

Se composant d'un DOMAINE DE 259 HECTARES en un ensemble, et qui se trouve situé dans le Luxembourg, à proximité de la grande route et des villes de Marche, Saint-Hubert, Laroche et Bastogne, annoncée précédemment, SERA ADJUGÉE DÉFINITIVEMENT le DEUX JUILLET 1858, à midi précis, au domicile de M^r PETITHAN, notaire, en son étude à Marche.

Le sol de cette propriété, qui est d'une nature excellente, offre des grands avantages d'amélioration et un revenu net de plus de six mille francs. S'adresser, pour obtenir des renseignements, au susdit notaire ou bien à M. JACQMIN, à Grainchamps, propriétaire de ce domaine. 878

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. MINES.

DEMANDE EN CONCESSION SOUS LA COMMUNE DE ST.-GEORGES.

Publications nouvelles en exécution de l'art. 15 de la loi du 2 mai 1857.

Le ministre des travaux publics, Vu les lois des 21 avril 1810 et 2 mai 1837 et l'arrêté royal du 22 juin 1837;

Vu la demande en concession de mines de houille sous la commune de St.-Georges, formée le 7 juin 1828, par le sieur de Villers de Pitè (J.-M.); Considérant que cette demande tombe sous l'application de l'art. 15 de la loi du 2 mai 1837,

Arrête: Art. 1^{er}. Ladite demande et le présent arrêté seront publiés dans le Moniteur, par trois insertions consécutives, faites de quinze en quinze jours.

Art. 2. Cette demande et le présent arrêté seront en outre publiés par trois insertions consécutives, de quinzaine en quinzaine, dans un des journaux de la province de Liège, et affichés pendant trois dimanches consécutifs, de quinzaine en quinzaine, dans le chef-lieu de la province, dans celui de l'arrondissement judiciaire où la mine est située, et dans toutes les communes sur lesquelles elle s'étend.

La députation du conseil provincial de Liège est chargée de pourvoir à l'exécution de l'art. 2 ci-dessus. Bruxelles, le 21 mai 1858.

NOTHOMB.

SUIT LA DEMANDE.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 7 juin 1828, sous le n° 1042 du répertoire particulier, M. de Villers de Pitè (J.-M.), de Liège, a formé une demande en concession de mines de houille, gigantesques sous des terrains d'une étendue superficielle de 252 bonniers 60 perches, dépendant de la commune de St.-Georges, et dont la délimitation est ainsi qu'il suit:

Au sud-ouest, partant de l'allée dite Drève-delle-Bourse, au point de séparation des bois de Warfusée, dit de Vivegnis et de Flône, par une ligne droite longue de 750 aunes, se terminant à la jonction des chemins de Jehay au Stokay, et de celui dit Entre-deux-Hauteurs; suivant ensuite ce dernier chemin jusqu'à un buisson servant de séparation entre une terre appartenant à M. le baron de Stockhem, et une autre appartenant à la veuve Mottart;

Au nord-ouest, de ce buisson, par une ligne droite longue de 894 aunes, aboutissant à l'angle ouest de la ferme Faerou, située au village de Yernave; puis, par une deuxième ligne droite longue de 1,020 aunes, finissant à un pont situé sur le ruisseau de Berilis, au hameau de ce nom;

Au nord-est, prenant alors le chemin dit Delle-Brousse, et le continuant jusqu'au hameau de Stokay;

Au sud-est, suivant ensuite les haies et les murs au nord-ouest du château de Warfusée, jusqu'au débouché de la chaussée de Warfusée à Engis; puis, longeant les limites nord et nord-ouest du parc de Warfusée, jusqu'à l'angle sud-ouest de la maison de sieur Fonbonne (Etienne) fils, existante au débouché dit Tige-des-Boys; de cet angle, par une ligne droite longue de 87 aunes, finissant au débouché du chemin dit Tige-delle-Bourse; suivant ensuite ce dernier chemin et l'allée dite Drève-delle-Bourse, jusqu'au point de séparation des bois de Warfusée dit de Vivegnis et de Flône, point de départ.

Le pétitionnaire offre aux propriétaires fonciers 25 cents par bonnier métrique.

ASSURANCE CONTRE INCENDIE.

LA SOCIÉTÉ DU LION BELGE, ÉTABLIE A LIÈGE, ASSURE LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET MOBILIÈRES CONTRE INCENDIE, LE FEU DU CIEL COMPRIS, A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS. S'adresser chez M. J. H. DEMONCEAU, agent général, PLACE ST-DENIS, N° 637, tous les jours non fériés, de neuf heures du matin à 3 heures de relevée. Les déclarations remises au bureau dans la matinée, sont inscrites à midi précis, et les polices peuvent être retirées le lendemain dans la journée. 140

BOURSES.

Table with columns for Paris, London, and Amsterdam, listing various financial instruments like bonds and stocks with their respective values.

Table for LONDON, LE 18 JUIN, listing financial data for various countries and currencies.

Table for AMSTERDAM, LE 19 JUIN, listing financial data for the Netherlands and other regions.

Table for ANVERS, LE 20 JUIN, listing financial data for Antwerp and surrounding areas.

Table for BRUXELLES, LE 20 JUIN, listing financial data for Brussels and other Belgian cities.

Table for VIENNE, LE 12 JUIN, listing financial data for Vienna.

Imprimerie de J.-Bte Nossent, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.

Table titled 'CHEMIN DE FER' showing train schedules and fares between Liège, Brussels, and other stations.